



Association pour
le Bois de Chênes
de Genolier

Programme des activités de l'automne 2020

Samedi 29 août 2020, 15h :

Découverte du « Centre de soins pour oiseaux sauvages » de la Vaux-Lierre

L'ABCG vous propose de quitter - le temps d'un après-midi - le Bois de Chênes, et de nous retrouver à **ETOY**, où **Damien JUAT** nous présentera le Centre de soins et lâchera un oiseau soigné. L'intérieur du Centre de soins n'est pas ouvert au public, mais du matériel de soins sera présenté sur place hors du Centre pour cette activité.

Samedi 10 octobre 2020, 14h (avec report au dimanche 11 octobre, 14h en cas de mauvais temps): **Plantes sauvages et comestibles**

Pâris Faini guidera cette sortie automnale. Il a suivi une formation d'ethnobotaniste, couplée à une expérience de terrain acquise lors de nombreux crapahutages, stages et autres immersions sauvages.

Nous débiterons la balade par un tour d'horizon des "cueilleurs" présents, prenant en compte certaines attentes ou intérêts spécifiques. Nous suivrons ensuite une approche sensorielle afin de connaître ou reconnaître les plantes sauvages et comestibles.

Penser à prendre de bonnes chaussures, des habits chauds, un sac de cueillette, un carnet de notes et/ou une loupe de botaniste ! **L'activité dure environ 4 heures.**

RV à l'abri de la Ferme du Bois de Chênes, à 14h.

Samedi 21 novembre 2020, 14h (avec report au dimanche 22 novembre, en cas de mauvais temps): **Étude des bourgeons, avec Bernard MESSERLI**

Apprenez à reconnaître leur disposition, forme, aspect, texture... Pour mieux les admirer tout en essayant de déterminer l'arbre ou l'arbuste qui les porte. Identification à l'aide du Miniguide10 de la Salamandre, Godet, Schultz/Ulmer... On aura aussi le droit de préférer la simple contemplation à la laborieuse détermination!

RV à l'abri de la Ferme du Bois de Chênes (B. Messerli : 078 261 63 63)

Samedi 12 décembre 2020, dès 9h jusqu'à midi ou fin d'après-midi (+ éventuellement, samedi 19 décembre, même horaire)

Travaux d'entretien, guidés par les intendants de la Ferme : c'est l'occasion de prendre un « bain de forêt » dans le grand air pur et frais du Bois de Chênes. Voilà un fitness gratuit et excellent antidote au stress contemporain ! Pique-nique individuel à prévoir pour midi ainsi que habits de travail adéquats (gants, chaussures,...) ; les participants peuvent amener leurs outils, s'ils en ont (*ça serait même bien, car en fonction du nombre de personnes, on risque de pas forcément en avoir pour tous*). Fin des opérations: milieu, ou fin de journée,... tout dépendra de l'avance faite durant la journée... mais dans tous les cas, possibilité de partir après la pause de midi pour ceux qui sont fatigués, ou de rester plus longtemps pour les plus assidus ;)

RV à l'abri de la Ferme du Bois de Chênes.

* **en cas de dates à choix, et de manière générale avant chaque activité** (il peut en effet y avoir empêchement du guide, ou re-confinement :-(
consultez le site Web www.abcg.ch (page d'accueil)
ou appelez le n°1600 [rubrique « club »] un jour avant l'activité, ou encore le 079 22 88 955 (Ph. Schneeberger) ou le 079 882 50 75 (G. Mermillod)

Lieu de RdV : sauf autre indication, pour toutes les activités qui se déroulent dans le Bois de Chênes, le RdV est dorénavant à l'abri qui jouxte la Ferme !

Comment y parvenir ? Vous laissez votre limousine au parking Ouest du Bois (côté Genolier) et vous marchez 5mn jusqu'à la Ferme ; ou - *encore mieux si vous vous voulez sauver la planète* - vous prenez le car postal n°820 depuis la gare CFF de Nyon, jusqu'à l'Auberge de Coinsins, et vous marchez - *comme le secrétaire de l'ABCG* - 15mn jusqu'à la Ferme ; ou bien encore vous prenez en sous-sol de la gare CFF de Nyon le train « Nyon-St.-Cergue » jusqu'à la gare de Genolier, et puis vous cheminez - *en tenant Greta par la main* - 25mn).

Pré-annonce année 2021 :

Samedi 17 avril 2021, 5h30 (avec report au dimanche 18 avril en cas de mauvais temps) : Réveil des oiseaux avec Olivier Jean-Petit-Matile.

Le programme 2021 vous sera envoyé en début d'année 2021

Il nous a souvent été demandé **que faire si l'on constate des infractions ou des incivilités graves au Bois de Chênes ?**

Nous avons posé la question aux autorités compétentes, **et voici ce qu'elle nous ont répondu** : « En cas d'infractions **graves**,

- pendant les week-ends, jours fériés ou entre 17 heures et 08 heures les jours ouvrables, vous pouvez **appeler notre permanence au 021 557 88 55 puis tapez sur le 1** (région ouest).

- hors des périodes susmentionnées, vous appelez le surveillant de la faune, M. Morel au **079 237 42 57**. En cas de non réponse, vous pouvez faire appel à la gendarmerie au **021 333 53 00** (centrale d'engagement et transmission)».

*Vous savez tout, et cela seulement en cas d'incivilités ou dangers **graves**.*